Conservatoire d'espaces naturels Limousin

LETTRE DE LIAISON

N°64 avril 2015

Dans ce numéro

• Première compensation dans le cadre du CRE p2
• Mécenat p4

Edito

Les grues ont traversé nos cieux, il est temps de sortir du cocon de l'hiver.

L'assemblée générale à Saint-Gence a donné le signal de départ pour la nouvelle mandature : de nombreux chantiers en perspective.

- Confirmer et renforcer notre positionnement au sein de la future grande région en concertation et collaboration avec nos collègues aquitains et picto-charentais.

- Bâtir un projet réaliste et adapté de rénovation/agrandissement de notre siège social.

- Continuer de convaincre de nouveaux partenaires, tant privés que publics, de l'efficacité et de la nécessité de nos actions.

Certains diront beaucoup de travail pour de simples bénévoles, moi, je dirais plutôt, une chance exaltante de pouvoir affirmer ses convictions, de pouvoir se cultiver et s'enrichir, de pouvoir partager ses idées, d'être accompagné(e) et d'accompagner. Et quand les bénévoles peuvent s'appuyer sur des salariés compétents et dynamiques, « cela recharge véritablement les batteries ». Donc au travail !

Avec les beaux jours, le désir de sortir se fait plus pressant, le calendrier 2015 des sorties et chantiers organisés par le CEN Limousin est disponible, de quoi satisfaire toutes les envies.

Toute l'équipe s'active pour finaliser les anciens projets et construire les nouveaux et demander l'appui financier nécessaire à leur exécution.

Un nouveau cycle redémarre. Le printemps est bien là !

Annie-Claude Raynaud
Présidente du CEN Limousin

Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoires d'espaces naturels

Actualités

2èmes rencontres du Réseau Zones Humides

A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, le Conservatoire, animateur du Réseau Zones Humides, l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne) et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin ont organisé samedi 7 février 2015 à Royère de Vassivière (23) les 2èmes rencontres du Réseau Zones Humides.

Afin de répondre à une dégradation persistante des zones humides, le réseau de gestionnaires de ces espaces est basé sur le volontariat et s'adresse aux exploitants agricoles ou forestiers, aux collectivités territoriales ou aux particuliers. Il regroupe dans la région plus de 110 adhérents sur les bassins Adour-Garonne (en Corrèze) et Loire-Bretagne (zone amont de la Vienne).

Dans la suite des premières rencontres du Réseau organisées à Neuvic (19) en 2013, cette journée a rassemblé plus de 100 personnes investies dans la gestion des milieux humides en Limousin ou souhaitant en connaître plus sur ces espaces particuliers en terre et eau. Elle s'est organisée autour de 3 tables rondes :

- Eau, zones humides et biodiversité
- Agriculture en zones humides
- Forêt et zones humides

Les participants ont apprécié les témoignages d'élus, de techniciens et de scientifiques sur l'intérêt des milieux humides pour l'eau et la diversité biologique, lors de la première table ronde. Les retours d'expériences d'exploitants agricoles (membres du Réseau Zones Humides et de la Fédération des Civam du Limousin), de techniciens et d'élus sur le pâturage des milieux humides ont apporté des éléments intéressants sur l'optimisation de la ressource fourragère, sur les aménagements pour l'abreuvement des bovins et le franchissement des ruisseaux ainsi que sur le pâturage ovin itinérant à la tourbière de la Mazure, propriété de la Communauté de Communes de Bourganeuf-Royère de Vassivière. Les témoignages de gestionnaires forestiers et de techniciens ont porté sur la rédaction et la valorisation d'un guide de bonnes pratiques, sur un projet de coupes et exportation de bois en milieux humides par la technologie du câble-mat et sur la gestion des boisements riverains des cours d'eau.

Ces rencontres ont été particulièrement conviviales et ont permis d'échanger sur la place des zones humides dans la gestion des territoires en mettant l'accent sur le Programme « Sources en action ». Engagé en 2011, le programme « Sources en action » constitue une démarche associant dix-sept maîtres d'ouvrages menant des actions en faveur de la restauration et de la préservation des cours d'eau et des zones humides du bassin de la Vienne amont. Ce programme pluriannuel est coordonné par le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne et fait l'objet de cofinancements issus de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Limousin, l'Europe ainsi que les départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Une opération de «compensation écologique» sur la bassin de la Glane.

Depuis leur création, les Conservatoires d'espaces naturels accompagnent l'animation des politiques publiques relatives à la biodiversité, l'eau et l'agriculture et essaient, avec leurs moyens et en gardant leurs convictions, de contribuer à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement.

C'est ainsi que plus de 75 600 ha répartis sur 39 sites ont fait l'objet d'une maîtrise foncière ou d'usage et bénéficient d'une gestion conservatoire dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la «compensation écologique». Tout cela étant censé garantir l'intégrité des milieux concernés à moyen ou long terme.

Comme le cadre communautaire et international, le cadre législatif français dans ce domaine est basé sur le triptyque :

- « Eviter » (ne réaliser les projets que s'il n'y a pas d'autre solution pour atteindre l'objectif recherché)
- « Réduire » (les conséquences du projet, avant et pendant les chantiers)
- « Compenser » (les pertes nettes en termes de milieux et d'espèces en maîtrisant et en protégeant à long terme des surfaces équivalentes de secteurs similaires)

La prairie humide au premier plan, toute proche de la tourbière du Petit-Moulin, à Veyrac, a été détruite par le passage de la 2x2 voies. Cette photo a été faite en avril 2010, au moment de la floraison des Cardamines des prés.

Dans le respect de ces principes et dans le cadre de l'animation territoriale permise par le Contrat de la Vienne moyenne, le CEN Limousin a été conduit à intervenir sur le chantier de la mise à 2X2 voies du dernier tronçon de la RN141 Limoges - Angoulême. Ce projet longtemps en attente pour des raisons budgétaires et qui bénéficiait d'un large consensus local (aucune association ne s'y opposait) s'est conclu à la fin 2013 par la mise en service de la nouvelle voie. Sa réalisation a entraîné la destruction directe d'une douzaine d'hectares de zones humides. La DREAL Limousin, maître d'ouvrage du projet, était donc astreinte à « compenser » ces atteintes par l'achat de milieux du même type et remplissant des « services » identiques en terme d'hydrologie et de biodiversité, le tout sur la même « masse d'eau » : le bassin de la Glane. C'est sur notre proposition que la prospection foncière confiée à la SAFER Marche-Limousin s'est portée sur un lot de prairies situées sur la commune de Cieux, le long du ruisseau des Grands Étangs.

Depuis ce début d'année, le CEN Limousin est donc propriétaire de 15,58 ha de prairies. Après en avoir financé l'achat, la DREAL nous a demandé de réaliser (en 2016) le plan de gestion puis de mener les travaux de restauration et d'entretien nécessaires. Tout cela sera également assumé financièrement par la DREAL.

Tout comme la pose d'une instrumentation qui permettra de suivre à long terme l'évolution de la tourbière du Petit Moulin de Veyrac dont le petit bassin versant a été traversé par la nouvelle voierie.

Les prairies du ruisseau des Grands Étangs sous le village de «Grateresse» à Cieux en mai 2014. Une Locustelle tachetée, espèce d'oiseau peu fréquente en Limousin, chantait dans le gros saule du milieu le jour de la visite.

Ainsi se conclut notre seconde expérience de « compensation écologique » après celle qui découlait de la réalisation de l'autoroute A89 par la société des Autoroutes du Sud de la France.

Une sortie de découverte de ces prairies de Cieux aura lieu en début d'été à une date qui reste à fixer. Nous vous en tiendrons informés.

Pour terminer, il nous faut remercier les personnes de la DREAL avec lesquelles nous avons travaillé pour faire aboutir cette opération et en particulier Marie-Isabelle ALLOUCH et Laurent CHARLES.

Foncier sur le bassin de Brive

Depuis quelques années, le Conservatoire s'investit d'avantage sur le secteur du bassin de Brive au sens large. Ce territoire correspond à la plus grande surface de roches sédimentaires de la région. Les spécificités géologiques, topographiques et climatiques de ce bassin sédimentaire en font un des secteurs le plus riche en ce qui concerne la biodiversité, notamment au niveau floristique du Limousin. Notre action de maîtrise d'usage et foncière a longtemps été entravée sur cette partie de la région en raison de la pression urbaine et d'un manque d'écoute sur les enjeux environnementaux de la part des élus.

Depuis le début de la décennie de nouveaux partenariats se sont développés sur ce secteur permettant au CEN de commencer à gérer des milieux d'une très grande valeur écologique. En 2013, un accord-cadre avec la ville de Brive-la-Gaillarde a permis au CEN de développer une animation foncière sur les sites remarquables de son territoire. Durant la même période un partenariat fort s'est tissé avec la commune d'Ayen, aboutissant à la concrétisation de la maîtrise foncière. La commune a signé un bail de 99 ans avec le CEN sur le Puy de Guimond et une convention de gestion sur les côteaux de Chaumont.

Sur l'ensemble du bassin de Brive l'animation foncière va se poursuivre, mais d'ores et déjà ce travail porte ses fruits puisqu'on est passé de 13 ha gérés en 2010 à plus de 49 ha à la fin de l'année 2015.

Nom du site	Commune	Total de la superficie (Ha)	Acquisition du CEN	Bail emphytéotique	Convention d'usage	En cours d'acquisition	Type de milieux
Côteau calcaire de Rochas-Couchaud	Saint-Robert	8,5187			8,5187		Pelouses calcicoles
Prairies du ruisseau de Vignols	Vignols	7,7963	7,7963			3,35	Prairies de fauche et boisements
Côteau du Puy Laborie - Peuch Redon	Noailles	1,4641	0,4641		1	7,6846	Pelouses calcicoles, pelouses gréseuses, boisements
Côteau de Cheyssiol	Meyssac	0,625	0,305		0,32		Pelouses calcicoles
Côteau de Chaumonts	Ayen	5,4896			5,4896		Pelouses calcicoles
Puy de Guimond	Ayen - St Robert	2,0073		2,0073			Pelouses calcicoles
Côteau du Puy Lenty	Brive-la-Gaillarde	3,841			3,841		Pelouses calcicoles
Les Roches de Chèvrecujols	Brive-la-Gaillarde					8,6655	Pelouses gréseuses, prairies de fauche, boisements
Total		29,7420	8,5654	2,0073	19,1693	19,7001	

Mécénat

Le CEN Limousin a fait de l'acquisition d'espaces naturels à forte valeur patrimoniale une priorité. Chaque année, environ 150 000 € sont consacrés à l'achat de sites, représentant un peu plus de 7 % du budget annuel du Conservatoire. Ces crédits proviennent essentiellement du Conseil régional et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Plus ponctuellement, les fonds européens et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne complètent nos plans de financement.

Même s'il est illusoire de vouloir à terme remplacer ces indispensables fonds publics par des fonds privés, le CEN souhaite associer la société civile et les entreprises locales à cette mission d'intérêt général, que représente la préservation de notre patrimoine naturel. La mise en place en février 2014 d'un Club des mécènes du Conservatoire témoigne de notre double volonté d'asseoir dans la durée la maîtrise foncière au sein du CEN et d'élargir nos capacités financières en la matière.

Ce Club vise à :

- Permettre à des entreprises de toutes tailles de participer à un projet concret de préservation de notre patrimoine naturel,
- Encourager le nécessaire rapprochement des entreprises à la préservation de notre environnement, support indispensable à toute activité économique ;
- Renforcer l'image des entreprises citoyennes ;
- Inscrire ce mécénat dans le long terme et dans un cadre convivial.

La création d'un tel Club est intéressante pour les PME qui disposent de moyens limités. Cela leur permet de participer à un projet d'envergure par la mise en commun de moyens financiers.

En adhérent à ce Club des mécènes, les entreprises participent directement à un ambitieux programme de préservation d'aires de nidification de rapaces forestiers (Circaète Jean-le-Blanc, Aigle botté, Milan royal) dans les gorges de la Dordogne.

Notre ambition est d'acquérir environ 500 ha de forêts sur pente accueillant des nids dont nous connaissons précisément la localisation (grâce à l'important travail des bénévoles de la SEPOL) ainsi qu'une zone de quiétude périphérique de 30 hectares.

Ainsi, le 16 janvier 2015, le Conservatoire a acquis sur la commune de Soursac, 14,63 ha de forêts accueillant régulièrement la nidification d'un couple de Circaètes Jean-le-blanc.

Cette première acquisition a été rendue possible au moyen de 2 leviers financiers : une souscription menée auprès des adhérents du Conservatoire et de la SEPOL qui a recueilli un peu plus de 6 000 € (auprès de 73 donateurs) et grâce au Club des mécènes récemment mis en place (environ 8 000 €).

Milan royal © Franck Taboury - Tour d'images

Bois sur pente de l'Echamel

Ce dernier est composé à ce jour des 9 entreprises suivantes :

- Entreprise BOUGNOTEAU (Maçonnerie, plomberie, charpente, électricité…) à Limoges (87)
- Carrières de Condat et Granit du Centre (Extraction de matériaux) à Feytiat (87)
- Des Racines aux Branches (Entretien parcs et jardins, élagage…) à Couzeix (87)
- Eva Team (Dépannage informatique pour professionnels uniquement) à Limoges (87)
- UNICEM Limousin (Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) à Limoges (87)
- AXA Francis ROUSSET (Assurance) à Bourganeuf (23)
- Hyères Profilés (Construction de profilés en plastique recyclé) à Marsac (23)
- Banque Tarneaud (Banque) à Limoges (87)

A noter, que pour l'année 2014, EDF a apporté une aide de 3 000 € destinée à financer ces acquisitions.

Soulignons enfin le don de 1500 euros fait par l'Association Sport Terre Environnement Randonnée (ASTER) de Veyrac (87). Cette somme représente l'intégralité du bénéfice réalisé par ASTER lors du salon marché «bio écologique» qu'ils organisent à l'automne.

Pour l'année 2015, la SAFER stocke pour notre compte quelques parcelles forestières intéressantes pour le Circaète représentant une superficie légèrement supérieure à 7 ha. L'aide annuelle de nos mécènes devrait nous permettre d'acquérir ces parcelles en fin d'année.

4 nouvelles entreprises pourraient rejoindre notre Club durant l'année.

BOUGNOTEAU

Des Racines aux Branches

UNICEM LIMOUSIN

GRANITS DU CENTRE

EVA TEAM

Hyères profilés

A.S.T.E.R

CARRIÈRES DE CONDAT

Francis ROUSSET
23 400 BOURGANEUF
Tel : 05 55 64 00 22

AGENT GENERAL D'ASSURANCE
ON ASSURE MIEUX QUAND ON CONNAÎT BIEN

Banque Tarneaud

Élaboration d'un Plan de gestion écologique pour le Camp militaire de La Courtine

A la suite des lois « Grenelle », la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et le Ministère de la Défense ont signé une convention de partenariat le 3 septembre 2009. Ce document encadre la mise en place de contrats permettant aux CEN d'accompagner le Ministère de la Défense dans la gestion durable des camps militaires en France. Une déclinaison locale de ces conventions a été signée le 28 juin 2010 entre le Ministère de la Défense, la DREAL Limousin, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS, qui était signataire d'une convention similaire avec le Ministère de la Défense depuis 2006) et le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin (CEN Limousin), concernant le camp militaire de La Courtine dans l'est de la Creuse. L'ONCFS a réalisé un pré-diagnostic écologique en 2010, puis en 2013 et 2014, le CEN Limousin a réalisé le Plan de gestion écologique.

Le Camp militaire de La Courtine est l'un des plus grands camps militaires de France : 6 312 ha. Les activités d'entraînement y sont très développées et l'accès du camp est fortement réglementé. L'Office National des Forêts (ONF) est gestionnaire d'une grande partie des secteurs forestiers du camp, soit près de 3 400 ha. Une majorité des peuplements sont à vocation de production, avec 73% de peuplements résineux ainsi que de belles surfaces en Hêtraie. Les restrictions d'accès au camp militaire rendent les prospections naturalistes difficiles et le patrimoine naturel du camp était, jusque là, peu connu.

En raison de la superficie du camp et des restrictions d'accès, deux années ont été nécessaires pour réaliser le Plan de gestion. L'année 2013 a été consacrée à la réalisation de la cartographie des habitats du camp, menée par le Conservatoire Botanique National du Massif Central et le CEN Limousin, ainsi qu'aux inventaires faunistiques, auxquels ont participé l'ONCFS et la majorité des associations naturalistes de la région.

En 2014, les résultats de ces prospections ont été analysés, permettant de déterminer les enjeux écologiques du camp militaire de La Courtine. Les opérations nécessaires pour y préserver ou améliorer la biodiversité ont également été définies.

Trois grands types de milieux ressortent comme étant d'un grand intérêt écologique :

- les boisements feuillus, qui recouvrent un quart de la surface du camp, offrent des habitats diversifiés, accueillant une faune et une flore riches ;

- les milieux ouverts secs de type landes et pelouses sont présents, bien qu'envahis partiellement par la Fougère aigle ;

- les zones humides abritent des odonates remarquables. Des milieux tourbeux et des mégaphorbiaies sont des habitats parmi les plus originaux présents sur le camp.

A la suite de la réalisation de ce document, le CEN Limousin va, dans un premier temps, mener en partenariat avec l'ONCFS et l'ONF de l'assistance technique auprès des autorités militaires afin de modifier certains modes de gestion pour les rendre plus favorables à la biodiversité. Nous ferons ensuite appel à des fonds dédiés aux camps militaires nationaux afin de réaliser d'importants travaux de génie écologique.

L'impressionnante floraison des Doronics d'Autriche sur une des prairies humides du camp militaire de la Courtine

Réseau de mares de Thiat

La commune de Thiat, située dans le nord de la Haute-Vienne, à la limite du département de la Vienne, abrite un réseau de mares extrêmement dense. La plupart ont été creusées par l'Homme pour fournir des points d'abreuvement aux troupeaux de moutons, omniprésents dans ce secteur de la Basse-Marche où les sols argileux retiennent les eaux pluviales. Thiat n'ayant jamais fait l'objet d'un remembrement, le foncier reste aujourd'hui encore très morcelé. Cette fragmentation du parcellaire, combinée au maintien de l'élevage ovin, est garante de la préservation du superbe paysage bocager de la commune mais également de cette forte densité de mares puisque chaque parcelle pâturée doit disposer d'un point d'eau.

Le CEN Limousin a rédigé en 2013 un plan de gestion sur le réseau de mares de la Commune de Thiat. Les 28 mares étudiées par le Conservatoire se distribuent autour du bourg de Thiat. Seules 2 sont des biens communaux. Toutes les autres sont privées et se situent sur des parcelles exploitées par des agriculteurs dont les pratiques assurent l'entretien et le maintien de la qualité de ces mares.

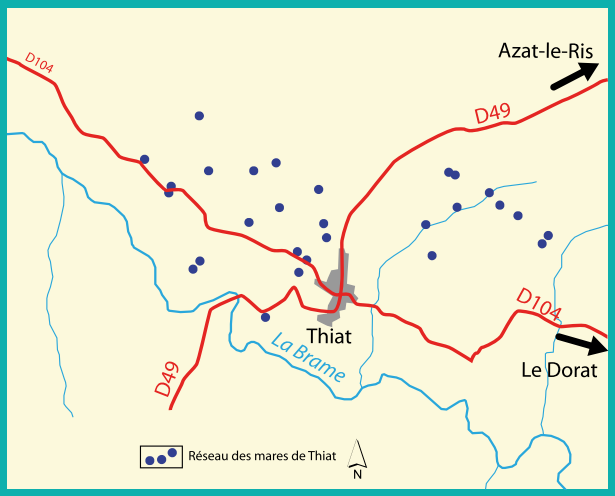

Avant restauration

Après restauration

Une restitution de cette étude a été faite aux habitants de Thiat et aux gestionnaires des terrains concernés en février 2014, à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides. Une première partie de l'exposé a été consacrée à la présentation de l'intérêt écologique de ces milieux, puis les menaces pesant sur ces points d'eau et les moyens à mettre en œuvre pour les restaurer ont été abordés. La grande majorité des agriculteurs présents se sont montrés intéressés pour restaurer leurs mares avec l'appui technique du CEN Limousin.

Cette adhésion locale s'est concrétisée par la signature d'une première convention de gestion avec Monsieur et Madame MASSONNAUD et surtout, le 13 octobre dernier, par la réalisation d'un premier chantier sur leur exploitation. Un travail en commun de l'équipe technique du Conservatoire, de deux chargés de mission et de l'agriculteur, avec l'appui de son tracteur, ont permis de restaurer 6 des mares les plus dégradées, situées sur ses terrains. Un développement important d'arbres, essentiellement de saules, menaçait les points d'eau de fermeture et d'assèchement à court terme. Des travaux d'abattage sélectif et d'élagage ont permis d'améliorer l'ensoleillement des mares et de limiter leur eutrophisation par l'apport de feuilles.

Cette journée comptera, pour les gens du Conservatoire, parmi les très bons moments vécus en 2014. Nous tenons à remercier Christian et Josette pour leur confiance et leur généreuse convivialité.

Ce mode d'intervention simple, par une mise à disposition de l'équipe technique sur une ou deux journées, devrait se reproduire dans le courant de l'année 2015 afin de remettre en état de nouvelles mares chez un autre agriculteur volontaire de Thiat.

Agenda

Dimanche 03/05

Sortie nature : Bords de Vienne à Saint-Brice (87)

Promenade le long de la Vienne à Saint-Brice

Des travaux y ont été réalisés pour consolider les rives et permettre leur accessibilité à tous. Un projet de renaturation d'une peupleraie y est en cours. Et vous verrez la vedette du lieu : un majestueux Orme lisse de plus de 4m de circonférence, le plus gros de toute la vallée. Mais la Vienne est aussi un paradis pour plusieurs espèces invasives. Nous en verrons quelques-unes.

RV : 9h30 sur la place de l'église de Saint-Brice (87)

Organisateurs : Guy Labidoire (CEN Limousin) 05 55 03 98 24 Mairie de Saint-Brice 05 55 02 18 13.

Mercredi 06/05

Sortie nature : Landes d'Augerolles et tourbière du ruisseau du Pic (23)

Venez découvrir le patrimoine naturel et culturel des landes d'Augerolles et de la tourbière du ruisseau du Pic.

RV : 9h Parking sentier des landes d'Augerolles (Saint-Pardoux-Morterolles, 23)

Organisateurs : Matthieu Buis (CEN Limousin) 05 55 03 98 23, Florent Iribarne (CG23).

Prévoir des chaussures de randonnée.

Jeudi 07/05

Sortie nature : Presqu'île de Chassagnas (23)

Soirée en compagnie des grenouilles de la presqu'île de Chassagnas

Partez le temps d'une soirée à la recherche des amphibiens : salamandres, tritons, grenouilles ou crapauds sur la presqu'île de Chassagnas. Cette animation nature est organisée dans le cadre de l'opération nationale « Fréquence Grenouille » et est proposée par le CEN Limousin, le GMHL, le Conservatoire du Littoral et Le Lac de Vassivière.

RV : 18h au village de Chassagnas (Royère-de-Vassivière, 23)

Organisateurs : Gaëlle Caublot (GMHL) et Lucie Blondel (CEN Limousin) 05 55 03 98 23

Prévoir des bottes et une lampe torche.

Mercredi 20/05

Sortie nature : Tourbière des Dauges (87)

Recherche des petites bêtes aquatiques du ruisseau des Dauges

Dans le cadre de la semaine nationale de la Fête de la Nature, profitez-en pour chausser vos bottes et venir observer, classer les petits habitants du ruisseau et définir ainsi les caractéristiques de ce cours d'eau.

RV : 14h30 à la maison de la réserve naturelle de la tourbière des Dauges

Organisateur : CEN Limousin, équipe de la réserve 05 55 39 80 20

Prévoir des bottes.

Mercredi 20/05

Sortie nature : Lande des Pierres du Mas (87)

Découverte du site

Venez découvrir les richesses naturelles des landes serpentinicoles au cours d'une petite balade dans la lande.

RV : 10 h parking de l'étang des Pierres du Mas (La Porcherie, 87)

Organisateur : Fabienne Nauwynck (CEN Limousin) 05 55 03 09 03

Prévoir des chaussures de marche.

Dimanche 24/05

Sortie nature : Ruisseau de la Planche (19)

Au bord de l'eau

Pour la deuxième année consécutive, la mairie de Brive-la-Gaillarde, le Jardin Sauvage et le CEN Limousin s'associent pour faire découvrir la richesse naturelle briviste. Autour du thème national, cette journée sera consacrée à la découverte du ruisseau de la Planche et de ses milieux associés.

La journée sera ponctuée de sorties naturalistes abordant différents thèmes faunistiques et floristiques en lien avec l'écosystème rivière.

Le programme et le rendez-vous vous seront communiqués ultérieurement sur notre site internet www.conservatoirelimousin.com

Organisateurs : Mathieu Bonhomme (CEN Limousin) 05 55 03 98 23, la ville de Brive et le Jardin sauvage.

Vendredi 29/05

Sortie nature : Tourbière des Dauges (87)

Vie crépusculaire

L'ambiance crépusculaire va s'emparer de vous et révéler peu à peu la vie nocturne, au sein de la tourbière. Sensations, bruits étranges seront mis en exergue par l'animateur. Vous aurez peut-être la chance d'entrevoir l'Engoulevent d'Europe et de rencontrer à coup sûr les fameux Ceratopogonidae hématophages !

RV : 20h30 à la maison de la réserve naturelle de la tourbière des Dauges (Saint-Léger-la-Montagne, 87)

Organisateur : CEN Limousin, équipe de la réserve 05 55 39 80 20

Prévoir des bottes. Ne pas prendre de vêtements clairs. A partir de 10 ans.

Vendredi 29/05

Sortie nature : Étang des Landes (23)

Soirée nocturne à l'écoute des marouettes, précédée d'une présentation en salle. Venez participer à un suivi d'une espèce emblématique de la réserve naturelle.

RV : en soirée à la maison de la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes (Lussat, 23). Horaire communiqué lors de l'inscription.

Organisateurs : Équipe de la Réserve 05 55 82 84 55 et SEPOL

Inscription obligatoire. www.etang-des-landes.creuse.fr.

Samedi 30/05

Sortie nature : Lande de Massaloux (87)

Balade autour de la lande de Massaloux

Partez à la découverte des richesses naturelles (flore et faune) le temps d'une balade (environ 10 km) autour de la lande de Massaloux.

RV : 9h parking de l'église de Gorre (87)

Organisateur : Fabienne Nauwynck (CEN Limousin) 05 55 03 09 03

Prévoir des chaussures de marche.

Et bien d'autres animations sur www.conservatoirelimousin.com

Directeur de la Publication : Pierre SELIQUER

Rédaction : Mathieu Bonhomme, Yvan Grugier, Erwan Hennequin, Guy Labidoire, Annie-Claude Raynaud, Pierre Seliquer

Conception graphique et réalisation : Sandrine Fouetillou

Crédit photos : CEN Limousin

Avril 2015 - Conservatoire d'espaces naturels du Limousin
6 ruelle du Theil - 87510 SAINT-GENCE

Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30

mail : info@conservatoirelimousin.com
site : www.conservatoirelimousin.com

ISSN 1285 2430 - Dépôt légal de parution

Lettre de liaison réalisée avec la participation financière de

Imprimée et réalisée en Limousin